

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 14 JUIL 2025

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 25-00761 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi et d'une visite médicale d'incorporation, les candidates dont les noms suivent, sont déclarées admissibles par ordre alphabétique à l'issue des épreuves sportives au concours direct de recrutement d'un (01) élève Contrôleur de Sécurité Pénitentiaire/Femme issu des rangs des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP), session 2025.

Ce sont :

CONTROLEURS DE SECURITE PENITENTIAIRE/FEMMES (VDP)

#### ADMISSIBLES

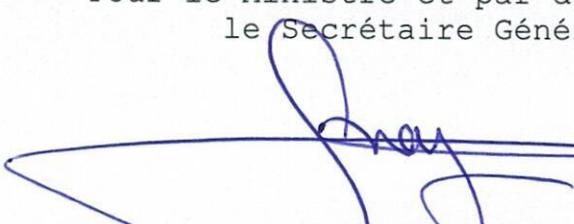
N°Ordre	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	COMPAORE W. DELPHINE	402	B20280970	21/06/97
2	KALMOGO IMELDA	1901	B16500595	31/12/01

Arrêté la présente liste à 2 admissible(s).

Par ailleurs, les candidates déclarées admissibles sont informées que la visite médicale d'incorporation se déroulera dans le centre unique de Ouagadougou, à l'hôpital militaire Capitaine Halassane COULIBALY du Camp Général Aboubacar Sangoulé LAMIZANA, à partir du mardi 22 juillet 2025, à 06 heures.

En outre, elles devront se présenter à jeun munies du récépissé physique et de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ayant servi à l'inscription.

Pour le Ministre et par délégation  
le Secrétaire Général

  
Suanyaba Rodrigue OBOUBIGA

Chevalier de l'Ordre du Mérite de  
l'Administration et du Travail

